

Les informations qui suivent ne remplacent pas les dispositions des lois et règlements applicables. Nous vous invitons à les lire attentivement, car elles répondent à la plupart des questions au sujet de la renonciation de la conjointe ou du conjoint à ses droits et de la révocation de la renonciation. Le présent formulaire a été conçu pour vous permettre de nous informer de votre volonté et de nous fournir tous les renseignements dont nous avons besoin.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Au décès d'une personne qui participe ou qui a participé à un régime de retraite du secteur public que nous administrons ou qui en est retraitée, les régimes prévoient le paiement en priorité d'une prestation à sa conjointe ou à son conjoint survivant. La conjointe ou le conjoint peut cependant renoncer à cette prestation au profit des héritiers de cette personne (désignés par testament ou par la loi), ou révoquer ultérieurement sa renonciation, en nous avisant par écrit de sa décision. Nous devons recevoir cet avis au plus tard **la veille** du décès de la personne participant ou ayant participé au régime ou de la personne retraitée. Le consentement de cette personne n'est pas requis, mais nous l'en informerons.

Les régimes de retraite concernés sont :

- le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP),
- le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE),
- le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS),
- le Régime de retraite des enseignants (RRE),
- le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF),
- le Régime de retraite de certains enseignants (RRCE),
- le Régime de retraite des élus municipaux (RREM),
- le Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC).

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PARTIES DE CETTE DEMANDE

---

### Partie D – Renonciation de la conjointe ou du conjoint à ses droits

Les droits de la conjointe ou du conjoint survivant varient selon les régimes de retraite et selon les droits accumulés par la personne au moment de son décès. La prestation accordée correspond soit au remboursement, avec intérêts s'il y a lieu, des cotisations versées ou de la valeur de la rente différée, soit à une rente de conjoint survivant. Vous pouvez consulter notre site Web ou communiquer avec nous pour obtenir plus d'information.

La renonciation de la conjointe ou du conjoint permet aux héritiers de recevoir la prestation de survivant à laquelle ils auraient droit en l'absence de conjointe ou de conjoint. Cette prestation correspond au remboursement, avec intérêts s'il y a lieu, soit des cotisations versées, soit de la valeur de la rente différée, soit de la différence entre les cotisations versées et les sommes déjà versées à titre de rente. Si les héritiers n'ont droit à aucun montant, la renonciation est annulée pour permettre à la conjointe ou au conjoint de recevoir la rente de conjoint survivant.

La renonciation porte sur tous les avantages du régime de retraite prévus pour la conjointe ou le conjoint survivant au décès de la personne participant ou ayant participé au régime ou de la personne retraitée. La conjointe ou le conjoint doit indiquer, sur le formulaire, le régime de retraite sur lequel porte sa renonciation. Si la personne participant au régime change de régime de retraite par la suite, un nouvel avis devra nous être transmis. Lorsque la personne participe ou a participé à plus d'un régime de retraite du secteur public, la conjointe ou le conjoint doit alors indiquer, selon son choix, le ou les régimes concernés par sa renonciation.

### Particularité pour le Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

La renonciation de la conjointe ou du conjoint à ses droits au RREM n'entraîne pas la renonciation à ses droits au Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM).

### Partie E – Révocation de la renonciation

La conjointe ou le conjoint qui a renoncé à ses droits peut révoquer sa renonciation en tout temps avant le décès de la personne en nous avisant par écrit de sa décision. Ses droits à titre de conjoint seront alors restaurés. Par la suite, la conjointe ou le conjoint qui a révoqué sa renonciation peut renoncer de nouveau à ses droits, selon les mêmes conditions.



Ce formulaire s'adresse à la conjointe ou au conjoint d'une personne qui participe ou qui a participé à l'un des régimes énumérés dans le Guide, ou qui en est retraitée. Il lui permet de renoncer à ses droits à titre de conjoint. Il s'adresse également à la personne qui désire révoquer sa renonciation antérieure. Vous devez remplir toutes les cases.

**Partie A – Renseignements sur l'identité de la personne qui participe ou qui a participé au régime ou de la personne retraitée**

Nom de famille	Prénom
	Année      Mois      Jour

Nom de famille à la naissance (s'il est différent)	Date de naissance	Numéro d'assurance sociale
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	<b>17</b> Numéro d'identification*

\* Vous devez nous fournir le numéro d'assurance sociale ou le numéro d'identification pour nous permettre d'associer l'avis à la bonne personne. Le numéro d'identification est indiqué dans le relevé de participation concernant le régime de retraite du secteur public.

**Adresse de domicile**

Numéro	Rue, avenue, boulevard, route rurale	Appartement	Case postale
Ville, village, municipalité	Province	Pays	Code postal
Ind. rég.    Téléphone au domicile	Ind. rég.    Téléphone au travail	Poste	
Ind. rég.	Autre téléphone		

**Partie B – Renseignements sur l'identité de la conjointe ou du conjoint**

Nom de famille	Prénom
	Année      Mois      Jour

Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
		Date de naissance

**Adresse de domicile**

Numéro	Rue, avenue, boulevard, route rurale	Appartement	Case postale
Ville, village, municipalité	Province	Pays	Code postal
Ind. rég.    Téléphone au domicile	Ind. rég.    Téléphone au travail	Poste	
Ind. rég.	Autre téléphone		

Veuillez cocher  
le ou les régimes  
de retraite auxquels  
vous désirez que la  
demande s'applique.

### Partie C – Régime(s) de retraite concerné(s)

 RREGOP RRPE RRAS RRE RRF RRCE RREM RRAPSC

### Partie D – Renonciation de la conjointe ou du conjoint à ses droits

Par la présente, je renonce à tous mes droits à titre de conjointe ou de conjoint survivant prévus par le ou les régimes de retraite que j'ai indiqués ci-dessus.

Signature

Année	Mois	Jour
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

### Partie E – Révocation de la renonciation

Par la présente, je révoque ma renonciation aux droits prévus par le ou les régimes de retraite indiqués ci-dessus.

Signature

Année	Mois	Jour
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

### Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire et, le cas échéant, les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires à l'étude de cette demande. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, le fait de ne pas fournir l'information demandée peut entraîner des délais de traitement ou le rejet de cette demande.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements d'y avoir accès et de les faire rectifier.

*English version available upon request*

### POUR NOUS JOINDRE

#### Par téléphone

418 643-4881 (région de Québec)

1 800 463-5533 (sans frais)



Transmettez-nous en ligne ce formulaire au :

[www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).

**Votre demande sera ainsi traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.**

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire à l'adresse suivante :  
Retraite Québec, case postale 5500, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 0G9